



Cabinet Yannick LE CAM

Expertise Conseils
Commissariat aux comptes

DOSSIER

RAPPORT GENERAL
DU COMMISSAIRE AUX COMPTES
SUR LES COMPTES DE L'EXERCICE
clos le 31 décembre 2008

Présenté à l'Assemblée Générale de l'association

PLANETE MÔME

Association inscrit auprès
De la sous préfecture de Tournon sur Rhône

Siège : Rue du Dr Cadet
07 300 TOURNON s/RHÔNE

4

Mesdames, Messieurs,
A l'assemblée générale de l'association Planète Môme,

En exécution de la mission qui m'a été confiée par votre Assemblée Générale, je vous présente mon rapport relatif à l'exercice clos le **31 décembre 2008** sur :

- le contrôle des comptes annuels de l'association Planète Môme tels qu'ils sont joints au présent rapport ;
- la justification de mes appréciations ;
- les vérifications spécifiques et les informations prévues par la Loi.

Les comptes annuels ont été arrêtés par votre conseil d'administration. Il m'appartient sur la base de mon audit, d'exprimer une opinion sur ces comptes.

1 - OPINION SUR LES COMPTES ANNUELS

J'ai effectué mon audit selon les normes d'exercice professionnelles applicables en France ; ces normes requièrent la mise en œuvre de diligences permettant d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels ne comportent pas d'anomalies significatives. Un audit consiste à examiner, par sondages, les éléments probants justifiant les données contenues dans ces comptes. Il consiste également à apprécier les principes comptables suivis et les estimations significatives retenues pour l'arrêté des comptes et à apprécier leur présentation d'ensemble. J'estime que mes contrôles fournissent une base raisonnable à l'opinion exprimée ci-après.

Je certifie que les comptes annuels établis conformément aux règles et principes comptables français, sont réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de l'association à la fin de cet exercice.

Sans remettre en cause l'opinion exprimée ci-dessus, j'attire votre attention sur les deux points décrits à la page n° 11 de l'annexe comptable des comptes 2008, à savoir :

- la nature et les motifs de la provision pour litige enregistrée dans les comptes annuels de l'exercice 2008 pour un montant de 37 100 €, conduisant ainsi le résultat net de l'exercice d'une perte d'activité affichée à 8 301 €, vers une perte comptable nette enregistrée définitivement à hauteur de 45 401 € ;
- la nature précaire du titre d'occupation des locaux du site du centre ville qui doit s'achever pour mi 2010 au plus tard.

2 - JUSTIFICATION DES APPRECIATIONS

En application des dispositions de l'article L. 823-9 du Code de commerce relatives à la justification de mes appréciations, je porte à votre connaissance les éléments suivants :

- Les options retenues dans le choix d'application des principes comptables et dans leurs modalités de mise en œuvre sont présentées dans l'annexe comptable des comptes annuels notamment en son point n°1 de la page n° 11 : point relatif au poste des provisions pour risques et charges. J'ai procédé à l'analyse des méthodes utilisées et à la vérification par sondages de leur application. J'estime que ces règles et méthodes comptables sont correctement appliquées, conformes à la réglementation française, et ne présentent pas de caractère inapproprié ;

- La présentation d'ensemble des comptes annuels me paraît conforme à la réglementation en vigueur ;

- Il n'existe pas d'évènement ou de décision importante intervenue au cours de l'exercice qui ne serait pas traduite dans les comptes de l'exercice.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le cadre de ma démarche d'audit des comptes annuels, prit dans leur ensemble, et ont donc contribué à la formation de mon opinion exprimée dans la première partie de ce rapport.

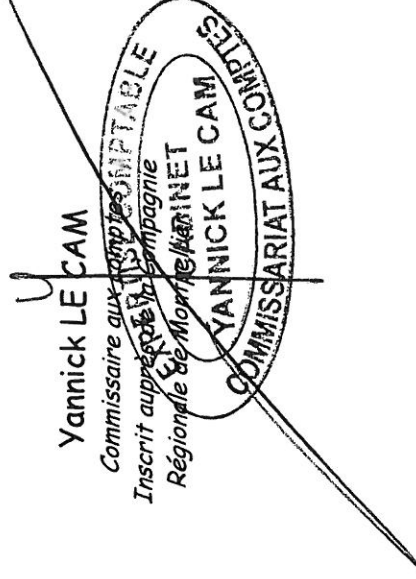
7

3 - VERIFICATIONS ET INFORMATIONS SPECIFIQUES

J'ai également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnelles applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la Loi.

Je n'ai pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport financier de la Trésorière et dans les documents adressés aux membres de l'association sur la situation financière et les comptes annuels.

Fait à Manguio, le 13 mars 2009.



ASSOCIATION PLANETE MOME

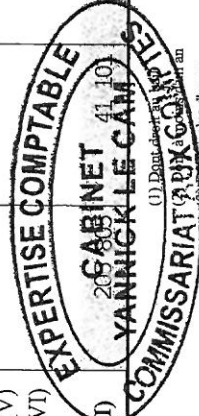
**RUE DU DOCTEUR CADET
07300 TOURNON SUR RHONE**

BILAN AU 31/12/2008



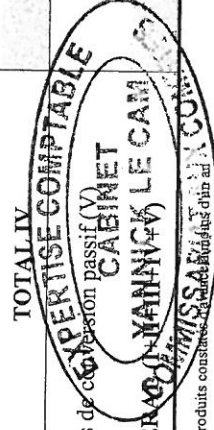
BILAN ACTIF

ACTIF	Exercice N 31/12/2008 12		Exercice N-1 31/12/2007 12		Ecart N / N-1	
	Brut	Amortissements et dépréciations (à déduire)	Net	Net	Euros	%
Capital souscrit non appelé (I)						
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES						
Frais d'établissement						
Frais de développement			3 417	4 652	1 235	26.55
Concessions, Brevets et droits similaires	5 464	2 047				
Fonds commercial (1)						
Autres immobilisations incorporelles						
Avances et acomptes						
IMMOBILISATIONS CORPORELLES						
Terrains						
Constructions						
Installations techniques Matériel et outillage	4 578	3 231	1 347	601	746	123.99
Autres immobilisations corporelles	46 926	35 824	11 102	15 818	4 716	29.82
Immobilisations en cours						
Avances et acomptes						
IMMOBILISATIONS FINANCIERES (2)						
Participations mises en équivalence						
Autres participations						
Créances rattachées à des participations						
Autres titres immobilisés						
Prêts						
Autres immobilisations financières						
TOTAL II	56 968	41 101	15 866	21 072	5 206	24.70
ACTIF CIRCULANT						
STOCKS ET EN COURS						
Matières premières, approvisionnements						
En-cours de production de biens						
En-cours de production de services						
Produits intermédiaires et finis						
Marchandises						
Avances et acomptes versés sur commandes	139		139	33	106	319.76
CRÉANCES (3)						
Clients et Comptes rattachés	11 355		11 355	21 151	9 796	46.31
Autres créances	25 898		25 898	78 284	52 386	66.92
Capital souscrit - appelé, non versé						
Valeurs mobilières de placement						
Disponibilités	110 639		110 639	59 069	51 570	87.30
Charges constatées d'avance (3)	807		807	793	15	1.83
TOTAL III	148 838		148 838	159 330	10 492	6.58
Comptes de Régularisation						
Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)						
Primes de remboursement des obligations (V)						
Ecart de conversion actif (VI)						
TOTAL GÉNÉRAL (I+II+III+IV+V+VI)			164 704	180 401	15 697	8.70



BILAN PASSIF

		PASSIF		Exercice N	Exercice N-1	Ecart N / N-1	
		31/12/2008	12 31/12/2007	12 31/12/2007	12 31/12/2007	Euros	%
CAPITAUX PROPRES	Capital (Dont versé :)	89 638	80 708			8 930	11.06
	Primes d'émission, de fusion, d'apport						
	Ecart de réévaluation						
	RESERVES						
	Réserve légale						
	Réserves statutaires ou contractuelles						
	Réserves réglementées						
	Autres réserves						
	Report à nouveau						
	RESULTAT DE L'EXERCICE (Bénéfice ou perte)	45 401	8 930			54 332	608.40
	Subventions d'investissement	5 852	8 858			3 006	33.93
	Provisions réglementées						
	TOTAL I	50 089	98 497			48 407	49.15
AUTRES FONDS PROPRES	Produit des émissions de titres participatifs						
	Avances conditionnées						
	TOTAL II						
PROVISIONS	Provisions pour risques	37 100				37 100	
	Provisions pour charges						
	TOTAL III	37 100				37 100	
DETTES (1)	DETTES FINANCIERES						
	Emprunts obligataires convertibles						
	Autres emprunts obligataires						
	Emprunts auprès d'établissements de crédit						
	Concours bancaires courants						
	Emprunts et dettes financières diverses						
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours						
	DETTES D'EXPLOITATION						
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	3 145	3 470			325	9.36
	Dettes fiscales et sociales	73 563	78 211			4 648	5.94
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés							
Autres dettes		224			224	100.00	
Produits constatés d'avance (1)	807				807		
Comptes de Régularisation							
	TOTAL IV	77 515	81 905			4 390	5.36
	Ecart de conversion passif (V)						
	TOTAL GENERAL	164 704	180 401			15 697	8.70



(1) Dettes et produits constatés d'avance évalués d'après des données comptables et fiscales constantes.

COMPTE DE RESULTAT

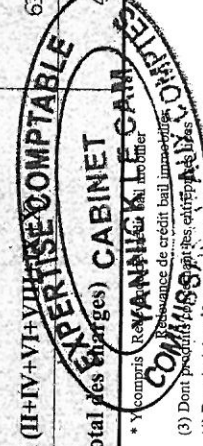
	Exercice N 31/12/2008 12		Exercice N-1 31/12/2007 12	Ecart N / N-1		
	France	Exportation		Total	Euros	%
PRODUITS D'EXPLOITATION (I)						
Ventes de marchandises						
Production vendue de Biens	328 072	3 392	342 318	10 855	3.17	
Production vendue de Services						
CHIFFRE D'AFFAIRES NET	328 072	3 392	342 318	10 855	3.17	
Production stockée						
Production immobilisée						
Subventions d'exploitation			213 828	4 083	1.91	
Reprises sur dépréciations, provisions (et amortissements), transferts de charges			9 126	10 667	116.89	
Autres produits			4	7	155.28	
TOTAL DES PRODUITS D'EXPLOITATION (I)			561 012	4 264	0.75	
CHARGES D'EXPLOITATION (2)						
Achats de marchandises						
Variation de stock (marchandises)						
Achats de matières premières et autres approvisionnements			2 116	837	39.54	
Variation de stock (matières premières et autres approvisionnements)						
Autres achats et charges externes *			52 343	7 910	15.11	
Impôts, taxes et versements assimilés			22 341	3 000	13.43	
Salaires et traitements			361 964	8 491	2.35	
Charges sociales			117 733	1 438	1.22	
Dotations aux amortissements et dépréciations						
Sur immobilisations : dotations aux amortissements			4 841	1 354	27.98	
Sur immobilisations : dotations aux dépréciations						
Sur actif circulant : dotations aux dépréciations						
Dotations aux provisions						
Autres charges			2	2	99.60	
TOTAL DES CHARGES D'EXPLOITATION (II)			581 492	20 152	3.59	
I - RESULTAT D'EXPLOITATION (I-II)			20 480	24 417	620.25	
QUOTES-PARTS DE RESULTAT SUR OPERATIONS FAITES EN COMMUN						
Bénéfice attribué ou perte transférée (III)						
Perte supportée ou bénéfice transféré (IV)						



(1) Dont produits afférents à des exercices antérieurs
(2) Dont charges afférentes à des exercices antérieurs

COMPTE DE RESULTAT

	Exercice N	Exercice N-1	Ecart N / N-1 Euros	%
	31/12/2008	12 31/12/2007		
PRODUITS FINANCIERS				
Produits financiers de participations (3)				
Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (3)				
Autres intérêts et produits assimilés (3)	2 973	1 030	1 943	188,55
Reprises sur dépréciations et provisions, transferts de charges				
Différences positives de change				
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement				
TOTAL V	2 973	1 030	1 943	188,55
CHARGES FINANCIERES				
Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions				
Intérêts et charges assimilées (4)	4	5	1	17,93
Différences négatives de change				
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement				
TOTAL VI	4	5	1	17,93
2. RESULTAT FINANCIER (V-VI)	2 969	1 025	1 944	189,64
3. RESULTAT COURANT AVANT IMPOTS (I-II+III-IV+V-VI)	17 512	4 961	22 473	452,96
PRODUITS EXCEPTIONNELS				
Produits exceptionnels sur opérations de gestion	6 204	225	5 980	NS
Produits exceptionnels sur opérations en capital	3 006	7 946	4 940	62,17
Reprises sur dépréciations et provisions, transferts de charges				
TOTAL VII	9 210	8 171	1 040	12,73
CHARGES EXCEPTIONNELLES				
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion				
Charges exceptionnelles sur opérations en capital				
Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions	37 100	4 202	32 898	782,98
TOTAL VIII	37 100	4 202	31 859	802,72
4. RESULTAT EXCEPTIONNEL (VII-VIII)	27 890	3 969		
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)				
Impôts sur les bénéfices (X)				
TOTAL PRODUITS (I+III+V+VII)	573 195	574 477	1 282	0,22
TOTAL DES CHARGES (II+IV+VI+VIII+X)	618 597	565 547	53 049	9,38
5. BENEFICE OU PERTE (total des produits - total des charges)	45 401	8 930	54 332	608,40



* Y compris le passif de crédit bail immobilisé
(3) Dont le montant des charges est de 11 111,11 €
(4) Dont intérêts concernant les emprunts liés

ANNEXE

Au bilan avant répartition de l'exercice clos le **31/12/2008** dont le total est de **164 704.00 €**, et au compte de résultat de l'exercice, présente sous forme de liste, dont le total est de **618 597.00 €**, et dégageant **une perte de 45 401.00 €**.

L'exercice a une durée de **12** mois, recouvrant la période du **01/01/2008 au 31/12/2008**

Les notes (ou les tableaux) N° 1 à 11 ci-après, font partie intégrante des comptes annuels.



ANNEXE-ELEMENT (*)

REGLES ET METHODES COMPTABLES

Les comptes de l'exercice ont été établis conformément aux principes et méthodes retenus par le Code de Commerce (Art. 123-12 à 123-23), le décret du 29 novembre 1983, ainsi que par le Plan Comptable Général (règlement CRC 99-03).

Les conventions générales comptables ont été appliquées, dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base.

- La continuité de l'exploitation,
- Permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre, à l'exception du point mentionné au paragraphe "changement de méthode",
- Indépendance des exercices,

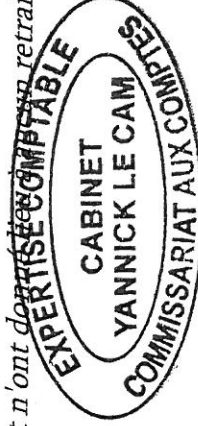
et conformément aux règles d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Changement de méthode :

Les comptes de l'exercice ont été arrêtés en appliquant pour la première fois les dispositions des règlements N° 2002-10 et 2004-06 du Comité de la Réglementation Comptable relatifs aux actifs.

Compte tenu de leur nature ou de leur montant, les actifs présents au bilan de clôture de l'exercice précédent n'ont pas été retraités.



AMORTISSEMENTS

Les plans d'amortissement retiennent les méthodes suivantes :

Durées d'amortissement :

Immobilisations non décomposées ;

Amortissement en fonction des durées d'usage en application de la mesure de simplification pour les PME;

Immobilisations décomposées :

Structure : amortissement en fonction de la durée d'usage de l'immobilisation prise dans son ensemble (sauf pour les immeubles de placement).

Composants : amortissement en fonction de la durée normale d'utilisation ou de la durée d'usage lorsqu'elle existe.

Modes d'amortissement :

Les amortissements sont calculés en application du mode linéaire ou du mode dégressif.



ANNEXE-ELEMENT 6 - 10 (*)**PRODUITS A RECEVOIR**

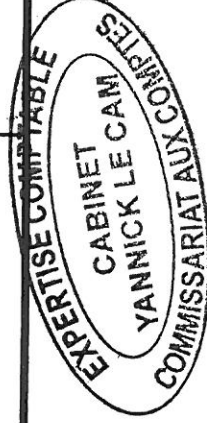
(Décret 83 - 1020 du 29 Novembre 1983 - Article 23)

Montant des produits à recevoir inclus dans les postes suivants du bilan	MONTANT
Créances rattachées à des participations	
Autres immobilisations financières	
Créances clients et comptes rattachés	
Autres créances	25 730.55 €
TOTAL	25 730.55 €

ANNEXE-ELEMENT 6 - 11 (*)**CHARGES A PAYER**

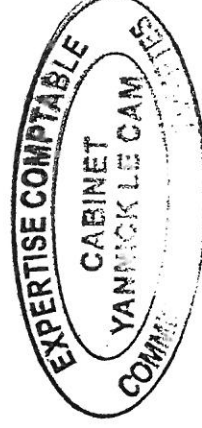
(Décret 83 - 1020 du 29 Novembre 1983 - Article 23)

Montant des charges à payer inclus dans les postes suivants du bilan	MONTANT
Emprunts obligatoires convertibles	
Autres emprunts obligataires	
Emprunts et dettes auprès des ETS de crédit	
Emprunts et dettes financières divers	
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	3 098.85 €
Dettes fiscales et sociales	42 525.00 €
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	
Autres dettes	
TOTAL	45 623.85 €



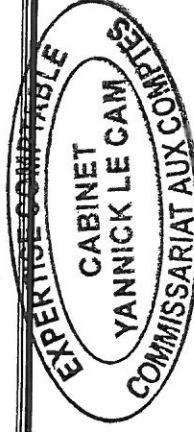
**DETAIL DES CHARGES A PAYER (COMPTES 60 61 62)
FIGURANT EN FOURNISSEURS COMPTES RATTACHES**

N° de compte	NATURE	H.T.	T.V.A.	T.T.C
613 200	Location immobilière	997.00		997.00
615 200	Entretien locaux	229.33		229.33
622 610	Honoraires comptables	980.00		980.00
622 620	Honoraires Social	370.76		370.76
626 500	Frais de téléphone	64.47		64.47
		2 641.56		2 641.56
			445 860	2 641.56
N° des comptes			445 860	408 100



**DETAIL DES AUTRES CHARGES A PAYER
(COMPTES 63 64 65 66)
FIGURANT EN COMPTES RATTACHES**

N° de compte	Intitulé du compte	Montant
633 300	Formation professionnelle continue	796.00
631 100	Taxes sur les salaires	5 931.00
633 500	Taxe d'apprentissage	
635 110	Taxe professionnelle	
635 120	Taxe foncière	
637 100	Contribution de solidarité	
448 600	IMPOTS ET TAXES COMPTES RATTACHES	6 727.00
641 100	Intéressement	
455 800	COMPTES COURANTS ASSOCIES COMPTES RATTACHES	
641 100	Salaires	
641 300	Primes	
641 120	Provision congés payés	
428 200	PERSONNEL COMPTES RATTACHES	
646 000	Allocations familiales	
646 020	Caisse de retraite	
646 001	CSG	
438 600	ORGANISMES SOCIAUX COMPTES RATTACHES	
661 160	Intérêts sur emprunts	
168 840	Emprunts intérêts courus	
661 500	Intérêts sur comptes courants	
445 800	Comptes courants intérêts courus	
661 600	Intérêts bancaires	
518 600	Banque intérêts courus	



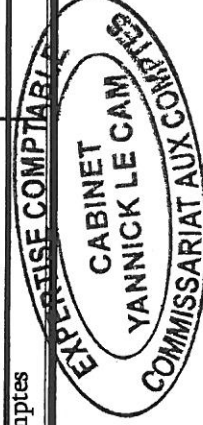
**DETAIL DES FACTURES A RECEVOIR
FIGURANT EN COMPTES RATTACHES**

	HT	TVA	TTC
606 210 Pharmacie			102.76
606 230 Alimentation			30.53
606 700 Ludothèque 2ème semestre 2008			36.00
621 000 Personnel extérieur			288.00
N° des comptes			457.29
			408 100

**DETAIL DES FACTURES A RECEVOIR
FIGURANT EN COMPTES RATTACHES**

	HT	TVA	TTC
706 300 Prestations Multi services CAF			13 849.00
706 800 Prestations Multi services MSA			2 003.00
706 710 Rec. Usagers 4/6 ans CAF			255.00
706 720 Rec. Usagers 4/6 ans MSA			18.00
740 500 Subvention CIE			1 092.84
740 600 Subvention enfants handicapés			200.00
791 000 Remboursement frais de formation			8 241.56
791 200 Remboursement chômage partiel			71.15
N° des comptes		445870	25 730.55
			468700

N° des comptes



**DETAIL DE LA PROVISION
POUR CONGES PAYES**

AU 31/12/2008

SALAIRES DE 01/08 A 12/08 HORS MANDATAIRES SOCIAUX

428 200 - PROVISION CONGES PAYES 25 778

438 200 - CHARGES SOCIALES SUR
CONGES PAYES 10 020**DROIT INDIVIDUEL A LA FORMATION (DIF)**

Loi N° 2004-391 du 4 mai 2004

Le nombre d'heures de formation n'ayant pas donné lieu à demande de formation s'élève à **1 177** heures au **31/05/2008** par rapport à un volume d'heures cumulé acquis par les salariés de **1 177** heures.



ANNEXE-ELEMENT 6 - 12 (*)

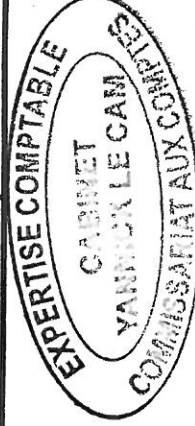
CHARGES ET PRODUITS CONSTATES D'AVANCE

(Décret 83 - 1020 du 29 Novembre 1983 - Article 23)

	CHARGES	PRODUITS
Charges/produits d'exploitation	807.13	806.70
Charges/produits financiers		
Charges/produits exceptionnels.....		
TOTAL.....	807.13	806.70

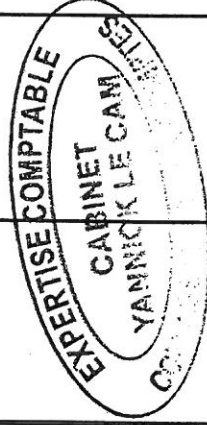
DETAIL DES CHARGES ET PRODUITS CONSTATES D'AVANCE

	CHARGES	PRODUITS
606 300 Stock fournitures – Ent. Petits équipem.	540.40	
606 400 Stock fournitures administratives	100.53	
606 700 Stock fournitures éducatives et loisirs	166.20	
740 000 CNASEA		806.70
TOTAL.....	807.13	806.70



PERTES ET PROFITS AU 31/12/2008

NATURE DES OPERATIONS	PERTES	PROFITS	PERTES	PROFITS
	Sur exercices antérieurs	Exceptionnels		
Régularisation 2007 Prestation multi services CAF		3 730.02		
Régularisation 2007 Prestation multi services MSA		21.38		
Régularisation 2007 Subvention Communauté de communes		2 453.00		
	0.00	6 204.40	0.00	0.00



LITIGE

L'association suite à une procédure de licenciement engagée et achevée sur 2008, a été actionnée en justice par l'ancienne salariée concernée devant la juridiction prud'homale. Compte tenu de la cause du licenciement, de la nature et du contenu du dossier de l'association étayant le licenciement, mais également des demandes de la partie adverse, la direction de l'association estime le risque financier dans cette procédure à 37 100 €, soit 80% de la demande de la partie adverse.

Une provision pour risque de ce montant est enregistré dans les comptes 2008, exercice de naissance donc de rattachement de cette charge.

LOCAUX DU SITE CENTRE VILLE

L'association est actuellement sous locataires de l'Hôpital de Tournon qui est elle-même locataire du bailleur principal qu'est la commune de Tournon, pour son établissement principal de la ville.

A ce jour, l'association n'est titrée, par avenant au bail initial, que jusqu'au mois de juin 2010. En effet, les locaux sont destinés à être cédés par le bailleur principal courant 2009.

L'exploitation de l'activité du « centre ville » n'est donc pas assurée au delà de juin 2010. Des échanges ont été engagés par la Direction de l'Association afin de résoudre cette problématique dans les meilleurs délais.

Aucun écrit définitif n'est disponible au jour des présentes.

